

## ► IMPÔTS La généralisation de la déclaration préremplie inquiète

Jean-François Copé fera ce matin le bilan de l'expérimentation menée cette année en Ille-et-Vilaine de la déclaration de revenu préremplie. Et il en tirera des conséquences. Du côté des syndicats de la Direction générale des impôts, le Syndicat national unifié des impôts (Snui) craint une généralisation de ce dispositif. Les contribuables d'Ille-et-Vilaine, environ 400.000, ont reçu une déclaration sur laquelle figuraient les données transmises par les employeurs, organismes sociaux ou de retraite. Ils n'avaient qu'à vérifier, avant de signer et de renvoyer leur déclaration, les montants imprimés et à rajouter, le cas échéant, les charges et réductions d'impôt.

Si le Snui reconnaît que globalement cette expérience s'est bien déroulée, il émet des doutes sur l'extension de la mesure aux 34 millions de contribuables en soulignant les possibilités de « bogues » informatiques liées à l'automatisation à outrance des procédures. Le Snui estime le risque d'erreurs potentielles entre 20 % et 25 % (problèmes d'homonymie, renseignements inexacts ou incomplets...). « *En fait*, souligne Vincent Drezet, porte-parole du Snui, *cette pseudo modernisation n'entraînera qu'un gain de temps minime pour le contribuable et pour les agents mais elle*

*sera utilisée pour couper dans les effectifs.* » Sans trop y croire, le syndicat estime que Jean-François Copé, s'il n'annonce pas la généralisation de la déclaration préremplie, pourrait se borner à annoncer une extension de l'expérimentation engagée en Ille-et-Vilaine à d'autres départements, voire indiquer qu'en plus des salaires et des pensions seront préremplies les cases relatives aux revenus de capitaux mobiliers.

**Fonctionnaires mobilisés.** En tout état de cause, cette annonce, si elle devait se confirmer, ne sera sans doute pas bien accueillie par les agents de la DGI à moins de dix jours de la tenue d'un CTPM au ministère de l'Économie. La grève du 29 novembre, si elle n'a pas été très suivie, a néanmoins montré que c'est à la Direction générale des impôts que les fonctionnaires étaient le plus mobilisés. Sans doute aussi parce que c'est dans cette direction que la modernisation de l'État est engagée le plus vivement à travers notamment la réforme de la collecte de la redevance télé, la montée en puissance des télédéclarations ou la mise en place récente de la procédure de relance amiable pour les déclarations sous-estimant les revenus. A. E.